

Déroulement des exposés

1. Présentation (20 minutes) : l'étudiant/e en charge présente le sujet du jour, en suivant les mêmes règles que pour une épreuve écrite. Il/elle est libre de prendre le temps qui lui semble nécessaire et de faire toutes les recherches opportunes pour son travail, l'enjeu n'étant pas de tester les connaissances, mais la capacité à leur donner forme par la méthode.
2. Discussion (20 minutes) : deux étudiant/es désigné/es en amont sont responsables de réfléchir au sujet pour poser des questions à celui/celle qui est passé/e devant la classe, et ensuite faire des remarques constructives sur les choix de méthode.
3. Remarques critiques et propositions alternatives (40 minutes).

*

Règles de validation

Il faudra obtenir trois notes, à partir de trois types d'exercices :

1. Le devoir surveillé en temps limité.
2. Les exposés (qui seront notés avec une relative clémence en raison des difficultés spécifiques que présente la prise de parole devant la classe).
3. La possibilité de rendre, à chaque séance, une introduction rédigée portant sur le sujet de la semaine (dissertation/commentaire). *Nota bene* : si l'on choisit de recourir deux fois à ce mode de notation (ce qui sera le cas pour la majorité des élèves), alors il faut rendre une introduction de dissertation, et une de commentaire.
4. Vous pouvez rendre jusqu'à trois introductions rédigées, et dans ce cas, seules les deux meilleures notes seront comptées.